www.ardenne-metropole.fr / N° 47 - novembre 2020

ARDENNE METROPOLE

LE MAG

Des aides financières pour rénover son logement

Aiglemont
Arreux
Les Ayvelles
Balan
Bazeilles
Belval
Chalandry-Élaire
La Chapelle
Charleville-Mézières
Cheveuges
Cliron
Daigny
Damouzy
Dom-le-Mesnil
Donchery
Étrépigny
Fagnon
Fleigneux
Flize
Floing
Francheval
La Francheville
Gernelle
Gespunsart
Givonne
Glaire
La Grandville
Hannogne-Saint-Martin
Haudrecy
Houldizy
Illy
Issancourt-et-Rumel
Lumes
La Moncelle
Montcy-Notre-Dame
Neufmanil
Nouvion-sur-Meuse
Nouzonville
Noyers-Pont-Maugis
Pouru-aux-Bois
Pouru-Saint-Rémy
Prix-lès-Mézières
Saint-Aignan
Saint-Laurent
Saint-Menges
Sapogne-Feuchères
Sécheval
Sedan
Thelonne
Tournes
Villers-Semeuse
Villers-sur-Bar
Ville-sur-Lumes
Vivier-au-Court
Vrigne-aux-Bois
Vrigne-Meuse
Wadelincourt
Warcq

ÉDITO

La mère des batailles

Notre département se dépeuple. Sans vouloir vous ensevelir sous un flot de chiffres, l'amorce de cette décrue remonte au milieu des années 70. On comptait alors près de 310.000 Ardennais, contre à peine plus de 273.000 lors du dernier recensement, en 2017. Ardenne Métropole ayant été créée en janvier 2014, il est difficile de tracer un historique de son évolution démographique remontant ainsi à plusieurs décennies, mais nous savons que notre territoire communautaire perd lui aussi des habitants.

Les raisons du déclin amorcé il y a une quarantaine d'années sont multiples, à commencer par la désindustrialisation et la brutale perte d'emplois qui l'a accompagnée. À titre de comparaison, au 2e trimestre de cette année, le taux de chômage ardennais s'élevait encore à 8,7 %, contre 7 % à l'échelle nationale. Raison pour laquelle Ardenne Métropole déploie autant d'efforts afin de développer des activités génératrices d'emplois liées au tourisme ou au secteur tertiaire : le tunnel que nous achevons de creuser sous les voies de la gare de Charleville-Mézières va nous permettre ces prochaines années de créer sur sa partie arrière un vaste quartier d'affaires.

Autre combat à mener, l'attractivité de notre territoire, qui dépend elle aussi de plusieurs facteurs, dont deux principaux sur lesquels nous agissons : d'une part l'offre de formations supérieures, cruciale pour retenir nos jeunes voire attirer des étudiants venus de régions voisines, d'autre part l'amélioration qualitative de notre parc de logements. Les deux pages qui suivent vous donneront les détails des différentes opérations lancées par l'agglo pour inciter financièrement les propriétaires à rénover leur bien et à nous apporter ainsi leur soutien pour ce qui constitue, à n'en pas douter, la mère des batailles.

Boris Ravignon
Président d'Ardenne Métropole
Maire de Charleville-Mézières

De meilleurs logements pour des habitants plus nombreux

Notre déclin démographique est-il une fatalité ? Pour Ardenne Métropole, la réponse est non ! Parmi les principaux outils destinés à répondre aux besoins des habitants en logement et les garder sur notre territoire, l'amélioration de notre parc immobilier est une priorité, avec d'importantes subventions accordées aux propriétaires, qu'ils soient bailleurs ou occupants.

Si l'on souhaite les faire évoluer, autant regarder les chiffres en face, même s'ils reflètent une réalité que l'on aimerait plus reluisante : Ardenne Métropole perd des habitants. Et le fait que cela soit également le cas à l'échelle départementale ne constitue pas vraiment une consolation… Selon les statisticiens de l'Insee, en 2017 (dernières données connues), on comptabilisait en effet sur le territoire communautaire 122.016 personnes (voir encadré ci-contre). Soit une baisse de 5,5 % en 5 ans. Moins d'habitants, donc moins d'activité, moins d'enfants dans nos écoles, moins de clients dans nos commerces, etc.

Des solutions pour chaque problème

Question : comment faire pour enrayer cette baisse, voire retourner la tendance ? Ou autrement posée, pourquoi près de 1.000 habitants d'Ardenne Métropole choisissent-ils chaque année de quitter notre territoire ? Sachant que ce n'est généralement pas pour aller s'établir en Thiérache ou en Argonne… Il existe plusieurs réponses, donc autant de solutions à trouver et de dispositifs à mettre en œuvre.

Après avoir évacué les facteurs sur lesquels nous n'avons que très peu d'influence, à commencer par la supposée rigueur climatique ardennaise, reste de nombreux champs d'action, dont bien sûr l'emploi. Raison pour laquelle l'agglo, tout en soutenant l'activité industrielle, ne ménage pas ses efforts pour engager les Ardennes vers des secteurs jusqu'alors en partie délaissés, comme le tourisme ou le tertiaire : le projet de création d'un hôtel haut de gamme donnant sur la place Ducale ou la volonté d'aménager à l'arrière de la gare de Charleville-Mézières un vaste pôle d'activités consacré justement au tertiaire en constituent les meilleurs exemples. Exemples auxquels on peut rajouter le développement d'Hermès, qui va créer son 2e site de production ardennais, l'édification prochaine d'un centre de détention à Donchery ou encore la montée en puissance de l'ANTS (Agence nationale des titres sécurisés), soit plusieurs centaines de créations d'emplois à la clé d'ici 2022.

Autre combat, l'enseignement supérieur. Avec là aussi des actions concrètes entreprises par Ardenne Métropole, à commencer par l'édification d'un campus universitaire, inauguré en septembre 2019 et qui permet déjà à près de 2.500 étudiants de suivre l'une des quelque 60 formations post-bac proposées. Le but étant là encore d'offrir localement les conditions nécessaires au maintien des habitants sur place. Mais pour renforcer ce classique duo "emploi/

Le campus universitaire, inauguré en septembre 2019, permet déjà à près de 2.500 étudiants de suivre l'une des quelque 60 formations post-bac proposées.

études", l'agglo a également décidé de mettre les bouchées doubles sur la qualité de l'offre immobilière. Pas question ici de supplanter les agences, mais simplement d'inciter financièrement les propriétaires à entreprendre les travaux nécessaires à la rénovation de leur bien.

Des travaux financés à 45 %

Et trop souvent, ces travaux ne constituent pas un luxe : sur les pôles urbains de Charleville-Mézières et Sedan, on compte chez les propriétaires privés près de 10 % de logements jugés "potentiellement indignes..." C'est donc logiquement sur nos villes que les premiers efforts ont porté, en l'occurrence le centre de Sedan, avec le lancement en décembre 2015 d'une première Opah[1]. En décembre 2019, cette opération avait déjà permis de réhabiliter 55 logements, pour un montant total de travaux dépassant 2,6 millions d'euros, dont 1,2 million d'aides accordées. Autrement dit, en moyenne, les propriétaires sedanais qui ont décidé de profiter de l'aubaine ont vu leur facture être prise en charge à près de 45 %. Bonne nouvelle, ce dispositif qui devait cesser le mois prochain va se poursuivre, la durée de cette prolongation restant encore à déterminer.

Les Carolomacériens situés dans le périmètre de l'Opah peuvent à leur tour bénéficier d'une offre similaire, la convention nécessaire ayant été signée le 15 octobre. Aux côtés de ses partenaires, Ardenne Métropole engage à cet effet une enveloppe atteignant 1,265 million d'euros sous la forme d'aides aux propriétaires, qu'ils soient bailleurs ou occupants. L'objectif à terme est de parvenir à réhabiliter 275 logements situés dans les centres de Mézières et Charleville, ainsi que le long de la "colonne vertébrale" reliant ces derniers (secteurs concernés détaillés sur www.ardenne-metropole.fr).

Enfin, d'ici la fin de l'année prochaine, l'agglo entend mettre en place une 3e Opah, visant cette fois l'ensemble des secteurs ruraux de notre communauté d'agglomération puisqu'elle s'adressera à tous les propriétaires d'un bien immobilier, à l'exclusion de ceux situés sur Charleville-Mézières ou Sedan.

En attendant l'entrée en vigueur de cette future Opah, les habitants d'Ardenne Métropole peuvent jusqu'en septembre 2021 bénéficier de subventions pour améliorer leur logement dans le cadre du programme départemental "Habiter mieux en Ardennes".

Pour tout renseignement à propos de ces différentes opérations : 03 24 71 00 91.

[1] Opération programmée d'amélioration de l'habitat : dispositif lancé conjointement par l'Etat et une collectivité locale et destiné à aider financièrement les propriétaires à rénover leur bien.

QUELQUES CHIFFRES

Pour les amateurs de chiffres, une photo de la population d'Ardenne Métropole en 2017, tirée des dernières publications de l'Insee, l'Institut national de la statistique et des études économiques.

Nombre d'habitants
122 016

Nombre d'habitants au km²
214,8

Superficie d'Ardenne Métropole
568 km²

Nombre de ménages
56 199

Variation annuelle moyenne de la population entre 2012 et 2017
- 1,1 %

Variation annuelle moyenne due au solde entre naissances et décès
+ 0,1 %

Variation annuelle moyenne due au solde entre départs et arrivées
- 1,2 %

Pendant toute la durée du couvre-feu : fermeture au public du centre aquatique Bernard Albin et de la piscine de la Ronde Couture à Charleville-Mézières, du centre aquatique de Sedan et de la patinoire Elena Issatchenko à Charleville-Mézières.

ENTRE PETITS ET GRANDS

Théâtre, ciné-concert, marionnettes… Une programmation variée de spectacles vivants proposée par Ardenne Métropole, la MJC Calonne et leurs partenaires, à partager en famille !

www.ardenne-metropole.fr
www.mjc-calonne.com

Prochains spectacles :

- **Suzette Project** *(Daddy Cie - théâtre - dès 6 ans)*
mardi 10 novembre - 18 h 30 - Sedan - MJC Calonne
- **Escales** *(Maclarnaque - ciné-concert World électro - dès 3 ans)* - dimanche 22 novembre - 15 h 30 - Sedan - MJC Calonne

TROPHÉES DES ENTREPRISES

Depuis 2017, Ardenne Métropole organise "Les Trophées des entreprises" : une cérémonie qui récompense les entreprises du territoire qui se sont distinguées durant l'année par leur réussite et leur dynamisme.

Les entreprises du territoire peuvent s'inscrire dans l'une des catégories proposées (ci-dessous) en retournant le dossier de candidature complet jusqu'au 11 janvier 2021.

Les catégories :

- **Prix artisanat :** récompense la pleine réussite d'une activité artisanale.
- **Prix commerce :** récompense la pleine réussite d'un projet / d'une activité commercial(e).
- **Prix profession libérale :** récompense la pleine réussite d'une profession libérale innovante.
- **Prix service :** récompense la pleine réussite d'une activité de service.
- **Prix industrie :** récompense l'amélioration d'un produit à destination de la clientèle de l'entreprise / récompense l'amélioration de l'outil de travail / récompense le développement de nouveaux process.

- **Prix environnement :** il a pour objectif d'encourager et de promouvoir les réalisations des entreprises qui intègrent l'environnement et le développement durable dans les diverses facettes de leurs activités, produits et services.

- **Prix "coup de cœur" :** récompense l'entreprise remarquée unanimement par le jury parmi les lauréats des six prix précédents, ou parmi les candidats.

Plus d'informations, règlement et dossier de candidature : www.ardenne-metropole.fr

ENQUÊTE COLLECTES DES DÉCHETS

Collectes des déchets : donnez-nous votre avis !

Pour proposer un service au plus proche des besoins des usagers en matière de collecte des déchets en porte à porte, Ardenne Métropole lance une consultation auprès des habitants du territoire. Vous êtes invités à répondre à un questionnaire en ligne pour donner votre avis sur la collecte de vos déchets.

https://ardennemetropole.cap-collectif.com

ÉTUDIANT(E)S, EXPRIMEZ-VOUS !

Ardenne Métropole et la Ville de Charleville-Mézières réalisent en novembre une enquête pour mieux connaître les étudiants du territoire. Logement, transports, santé, restauration, culture, loisirs, sport… les thèmes abordés sont variés et les résultats permettront d'orienter les politiques publiques à destination des étudiants mais également d'observer et étudier les tendances et évolutions.

www.ardenne-metropole.fr

Lettre d'information mensuelle (sauf juillet-août) éditée par Ardenne Métropole - Directeur de la publication : Boris Ravignon - Rédaction : Direction commune de la communication, Place du Théâtre BP490 - 08109 Charleville-Mézières cedex - Photographies : Ardenne Métropole /Direction de la communication / AdobeStock - Régie pub : 2F communication 03 24 32 15 30 - Dépôt légal : CHA-16-2-002432 - Impression : Yakaprint - papier FSC - Infos : accueil@ardenne-metropole.fr - 03 24 57 83 00 - www.ardenne-metropole.fr